

Je suis le propriétaire du Château du Maurier, monument inscrit situe à 1600 mètres du site d'installation du projet des éoliennes.

Le Château, avec ses constructions du XVI a XIX siècle, est un site historique de la Sarthe, résidence de famille et exploitation de tourisme et activités culturelles.

L'installation des éoliennes va endommager la qualité de vie des propriétaires, affecter l'activité touristique et dégrader l'endroit historique du Château et du village de la Fontaine St. Martin.

J'espère que la protection donnée par l'Etat aux Monuments Historiques, l'histoire et le paysage de la campagne française entrent en considération pour refuser l'installation des éoliennes de douteuse utilité publique.

Miguel Dainesi

Janvier 9, 2018